



Année 2022 n° 2 - 12 mai 2022

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de:

Mesdames TAILLEBOIS et GUENINE, Adjointes au Maire référentes, du conseil de quartier,
Monsieur ALLIOUX, directeur de la voirie/environnement,
Madame CORTESSE, cheffe de service études à la voirie/environnement,
Monsieur AGNES, chargé d'études au service voirie/environnement,
Monsieur BICHAT et Madame CAUCHARD, architectes, agence GERMEŞJAM.

16 personnes étaient présentes.

Sommaire :

- Présentation du mail Albrecht
- Végétalisation du rond-point G. Péri
- Végétalisation du mur de l'école Jean-Jaurès

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeler les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Madame GUENINE présente les services de la ville pour les différentes thématiques.

PRESENTATION DU MAIL ALBRECHT

L'agence GERMEŞJAM, cabinet d'architecte, présente le mail Albrecht qui se situe dans le périmètre Seine Gare. Le collège Audin a été construit il y a 3 ans dans un secteur en mutation accueillant de nombreux logements. Il est rappelé que les élèves scolarisés dans le quartier Gare/Jaurès vont au collège Audin. Un plan du mail et de son environnement est présenté. Le projet d'aménagement est très ambitieux. Il intéresse l'aménagement du parvis du collège (réfection des sols, arborisation, installation de mobilier urbain, d'un éclairage et d'un point d'eau). Cet aménagement se prolongera dans la rue Edith. Cavell. Ce projet a obtenu le grand prix d'Aménagement 2015 pour sa grande qualité de résilience.

Madame TAILLEBOIS rappelle les principes du plan de prévention du risque des inondations (PPRI). Concernant ce risque d'inondation qui a été évoqué, le service architecture précise que sur l'ensemble du secteur, l'aménagement se caractérise par la création d'un double niveau. Un rez-de-chaussée bas inondable au niveau du sol et un rez-de-chaussée surélevé non inondable. Le collège n'a pas de classes au rez-de-chaussée.

Les habitants demandent la possibilité d'avoir accès aux documents projetés pendant la séance.

VEGETALISATION DU ROND POINT G. PERI

Concernant la végétalisation du rond-point G. Péri: tout d'abord il est rappelé que l'avenue PVC est une avenue départementale et que rien ne pourra se faire sans l'accord du département. Au niveau du carrefour du rond-point, existe tout un réseau sous terre (câbles, électricité, gaz...). Il est donc difficile de planter des arbres sur le rond-point. Mettre des plantations modifieraient la perception des automobilistes et mettraient en danger les agents du service des espaces verts pour l'entretien. Un trafic important est reconnu, plus de 10 000 véhicules par jour.

Deux possibilités:

- 1) Mettre des plantations sur le rond-point avec un système d'arrosage automatique
- 2) Disposer des jardinières à côté du pizza hut

Une étude sera réalisée par le service des espaces verts sur la faisabilité des différentes propositions. En fonction du projet retenu, le budget sera inscrit au vote pour l'année 2023.

Les habitants souhaitent un agrandissement des trottoirs bordant le rond-point car ils sont trop étroits et la circulation piétonne et vélo n'est plus possible. Ces aménagements leur semblent prioritaire notamment pour leur sécurité. L'accès au square G. Péri est difficile pour les PMR.

Madame TAILLEBOIS rappelle ce qui a déjà été réalisé en partenariat avec le département sur l'avenue PVC dans le secteur de la gare, les pieds d'arbre dans la rue Abbé Roger Derry et le couloir de bus sur le premier tronçon de la rue.

Le service des espaces verts sera présent au prochain conseil de quartier pour faire des propositions.

VEGETALISATION DU MUR DE L'ECOLE JEAN-JAURES

La plantation du mur côté cour a déjà été faite. Il faudra plusieurs années pour que la végétation puisse grimper et retomber de l'autre côté du mur. Un projet de street art, fresque avec les enfants de l'école est proposé afin de valoriser le mur. Un rendez-vous avec la directrice de l'école, le directeur du centre de loisirs élémentaire est à prévoir en juin.

QUESTIONS DIVERSES

Rue Jules Ferry: la rue est fermée depuis plusieurs années suite à la mise en sécurité de l'immeuble de la SNCF. Les habitants souhaitent que la rue soit réouverte. Mais pour des questions de sécurité le proviseur et la ville ne le souhaitent pas. Il faut en effet que le passage soit sécurisé car 1300 élèves cheminent toute la semaine à cet endroit pour se rendre au lycée.

Une réunion est à prévoir entre la ville, les riverains et le proviseur du lycée.

16 rue d'Orléans: les habitants ont appris que l'immeuble allait être démoli et ont eu connaissance d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la ville pour la réalisation de jardins partagés sur cette parcelle. Les habitants sont inquiets de ne pas avoir été concertés à ce sujet. Une demande de réunion dans la salle Chanzy est souhaitée. Les élues référentes prennent connaissance de ce projet lors du conseil de quartier.

REPONSES AUX QUESTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER DU 29 JANVIER 2022

⇒ VOIRIE/TRAVAUX

- Il est mis en avant un non respect récurrent des règles de stationnement sur l'avenue PVC (véhicules 2 roues) et la rue Franklin. *Il est conseillé d'utiliser l'application Vitry ma Rue;*
- la façade de la gare est dégradée. *La façade est au frais de la SNCF;*
- Les habitants suggèrent que l'avenue PVC et la rue G. Péri soient passées en sens unique. *Il est impossible de mettre l'avenue PVC en sens unique. Il y a trop de circulation, il faudrait que le bus changent d'itinéraire;*
- présence d'une terrasse extérieure du café à l'angle de la gare qui empiète sur le cheminement des piétons. *La ville a donné l'autorisation;*
- mise en sécurité de la colonne de la gare. *La colonne a été réparé;*
- remise en peinture de la façade du relais mairie. *Un rafraîchissement est prévu. Il n'y a pas de date précise;*

⇒ PROPRETE

- questionnement sur l'entretien de la devanture de la boucherie dans l'avenue PVC non entretenue. *Le rafraîchissement est au frais de la boucherie;*
- présence de dépôt sauvage rue Odessa/Moll. *Il est conseillé d'utiliser l'application Vitry ma Rue;*

⇒ TRANQUILITE PUBLIQUE

- présence de squatt rue Emile Zola. *Il s'agit d'une parcelle traversante. Les services ont été saisis via « Vitry ma rue » concernant la clôture donnant sur la rue E. Zola. Le bâti, dont l'entrée se fait rue Victor Hugo est squatté. Un expert a été nommé afin de réaliser une évaluation. L'hygiène sollicitera la PN afin d'être accompagné lors de cette expérience;*

La date retenue pour le prochain conseil de quartier est arrêtée au 22 septembre à 19h.

Compte rendu rédigé par le service vie de quartier

Coordonnées

Téléphone 01 46 82 81 96

Courriel : viedequartier@mairie-vitry94.fr

Chargée de démocratie locale référente du quartier Madame Magali WOLFF